

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
De Saint-Herménégilde**



Province de Québec

**Municipalité de Saint-Herménégilde**

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 11 novembre 2024, à 19 h 00, présidé par monsieur le Maire, Steve Lanciaux, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Robin Cotnoir	M. Michel Fontaine
Mme Marie-Soleil Poulin	M. Simon Normandin
M. Jean-Claude Daoust	M. Mario St-Pierre

Et madame la directrice générale et greffière-trésorière par intérim Jeanne Bergeron.

**2024-11-11-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le quorum est atteint la séance peut donc commencer.

**2024-11-11-02 MODIFICATION À L'ORDRE DU JOUR**

Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin demande de reporter le point 11.11 de l'ordre du jour, soit Déneigement 773 chemin Desainde.

**2024-11-11-03 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour modifié.

1. Ouverture de la séance
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Suivi des demandes
6. Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 15 octobre 2024
7. Adoption du procès-verbal de la session extraordinaire du 21 octobre 2024
8. Dépôt et Approbation des comptes
9. Rapport du maire
10. Rapport de la direction générale
11. Résolutions
  - 11.1. Offre de services d'archivage 2025
  - 11.2. Offre de services – entretien de la patinoire 2024-2025
  - 11.3. Assemblée d'adoption du budget et du programme triennal d'immobilisations
  - 11.4. Fermeture du bureau municipal Noël 2024
  - 11.5. Nomination aux comités et désignation du Pro-Maire 2025
  - 11.6. Changement de tarification pour la plateforme de gestion des antennes
  - 11.7. Avis motion règlement numéro 341 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle numéro 282
  - 11.8. Gestion du patrimoine Saint-Herménégilde demande subvention
  - 11.9. Installation d'une hotte commerciale au Centre communautaire
  - 11.10. Adoption offre de services vérification compteur d'eau et sonde de niveau (calibrage)
  - 11.11. Déneigement 773 chemin Desainde
  - 11.12. Achat de tables pliantes pour le Centre communautaire
  - 11.13. Offre de services de déneigement borne sèche Rang 2
  - 11.14. Adoption budget Régie incendie 2025
  - 11.15. Règlement d'emprunt pour l'achat d'un camion-citerne
  - 11.16. Adoption de l'offre de service de la FQM pour l'analyse de la caserne
  - 11.17. Adoption budget RIGDSC 2025
  - 11.18. Offre de services Station de lavage
12. Régie Incendie
13. RIGDSC et Hygiène du Milieu

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
De Saint-Herménégilde**

  
M  
G  
no de résolution  
ou annotation

14. Forêt Hereford
15. Loisirs
16. Famille
17. Culture
18. Lacs et cours d'eau
19. Divers
20. Période de questions
21. Autres sujets
22. Levée de l'assemblée

Adoptée.

**2024-11-11-04 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Toutes les questions ont été répondues.

**2024-11-11-05 SUIVI DES DEMANDES**

Toutes les demandes ont été répondues, à l'exception de celle concernant les règles sociales, puisque les élus n'ont pas encore pris leur décision.

**2024-11-11-06 ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2024**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Michel Fontaine, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité des membres présents que les minutes de la session ordinaire du 15 octobre 2024 soient acceptées et adoptées telles que rédigées.

Adoptée.

**2024-11-11-07 ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 21 OCTOBRE 2024**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Simon Normandin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité des membres présents que les minutes de la session extraordinaire du 21 octobre 2024 soient acceptées et adoptées telles que rédigées.

Adoptée.

**2024-11-11-08 DÉPÔT ET APPROBATION DES COMPTES**

La greffière-trésorière par intérim dépose la liste des comptes fournisseurs du mois d'octobre 2024 (83 690,35 \$), la liste des rémunérations et prélèvements versés en octobre 2024 et les états financiers mensuels d'octobre 2024. Certains postes pourraient enregistrer des dépassements par rapport au budget qui seront financés à même le surplus général du présent exercice tel que décrit dans les rapports financiers remis à tous les conseillers.

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois d'octobre 2024.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Fontaine et résolu à l'unanimité des membres présents:

**DE PRENDRE ACTE** du certificat de la disponibilité des fonds tel que reproduit ci-après;

**D'ADOPTER** et **D'AUTORISER** le paiement des comptes tel que soumis.

Je, soussignée, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la municipalité de

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
De Saint-Herménégilde**



Saint-Herménégilde, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour effectuer ces dépenses.

  
Jeanne BERGERON  
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

Adoptée.

**2024-11-11-09 RAPPORT DU MAIRE**

Monsieur le maire Steve Lanciaux indique que le nouveau centre de tri de Coaticook est ouvert et encourage les citoyens à aller porter leurs récupérables. Les batteries doivent être rapportées au Centre de tri, mais les électroniques doivent être apportés à la Ressourcerie.

Le Centre de tri de Coaticook est ouvert les mercredis et jeudis, et un samedi sur 2, mais il sera fermé l'hiver.

Mont-Hereford, la réunion est prévue la semaine prochaine.

Il rappelle également de nettoyer les calvettes (ponceaux) d'entrées afin d'éviter les débordements.

**2024-11-11-10 RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Madame la directrice générale et greffière-trésorière par intérim Jeanne Bergeron dépose le rapport de correspondance, les états financiers pour le mois d'octobre 2024, le rapport du mois de septembre concernant l'eau potable et le traitement des eaux usées, ainsi que le rapport des permis émis en octobre 2024, soit cinq (5) permis.

**2024-11-11-11 OFFRE DE SERVICES D'ARCHIVAGE 2025**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu la soumission de Michel Hamel, archiviste pour le forfait hebdomadaire (4 jours) au montant de 1 381,33 \$, plus les taxes applicables, pour l'archivage 2025;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de monsieur Michel Hamel, archiviste pour le forfait hebdomadaire au coût de 1 381,33 \$, plus les taxes applicables pour l'archivage 2025.

Adoptée.

**2024-11-11-12 OFFRE DE SERVICES – ENTRETIEN DE LA PATINOIRE 2024-2025**

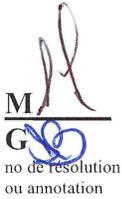
**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu la soumission de Guillaume St-Pierre pour l'entretien de la patinoire du parc Armand-Viau pour la saison 2024-2025;

**ATTENDU QUE** des recommandations ont été faites aux membres du conseil municipal quant à l'embauche d'un candidat à ce poste.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Simon Normandin et résolu à l'unanimité des membres présents de procéder à l'embauche, pour et au nom de la municipalité de Saint-Herménégilde, de monsieur Guillaume St-Pierre pour l'entretien de la patinoire 2024-2025, selon les termes établis au contrat d'embauche, pour un montant de 5 500,00 \$ excluant l'équipement (souffleuse, gaz et autres).

Adoptée.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
De Saint-Herménégilde**



**2024-11-11-13 ASSEMBLÉE D'ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Michel Fontaine, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité des membres présents que l'assemblée pour l'adoption du budget et du programme triennal d'immobilisation 2025 soit tenue le lundi 16 décembre 2024 à 19 heures et qu'un avis public à cet effet soit publié par la directrice générale et greffière-trésorière par intérim.

Adoptée.

**2024-11-11-14 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL NOËL 2024**

**ATTENDU QUE** durant la période des Fêtes la municipalité considère qu'il n'est pas nécessaire d'ouvrir le bureau municipal;

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Simon Normandin et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la directrice générale à fermer le bureau municipal du 20 décembre 2024 au 5 janvier 2025 inclusivement.

Adoptée.

**2024-11-11-15 NOMINATION AUX COMITÉS ET DÉSIGNATION DU PRO-MAIRE 2025**

**ATTENDU QUE** certains comités nécessitent d'être mis à jour;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre **APPUYÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **DE** nommer les conseillers aux différents postes et comités, tel que décrit dans le tableau ci-dessous pour l'année 2025 ou jusqu'à modification :

Poste / comité	Élu(s) responsable(s)
Maire suppléant (1 <sup>er</sup> janvier au 31 déc. 2025)	Robin Cotnoir
Comité consultatif d'urbanisme	Mario St-Pierre, Robin Cotnoir, Steve Lanciaux
Culture	Michel Fontaine
Démolition d'immeubles	Mario St-Pierre, Robin Cotnoir, Steve Lanciaux
Famille et MADA	Simon Normandin
Forêt Hereford	Steve Lanciaux
Hygiène du milieu	Jean-Claude Daoust
Loisirs et infrastructures de loisirs	Marie-Soleil Poulin
Nouveaux arrivants	Jean-Claude Daoust
Protection des Lacs et Cours d'eau	Mario St-Pierre, Robin Cotnoir
Régie de prévention incendie de la région de Coaticook	Michel Fontaine
Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de Coaticook	Jean-Claude Daoust
Ressources humaines	Marie-Soleil Poulin, Michel Fontaine, Steve Lanciaux
Ressorcerie	Jean-Claude Daoust

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
De Saint-Herménégilde**



Voirie	Mario St-Pierre, Michel Fontaine, Steve Lanciaux, Robin Cotnoir
--------	--

Le maire suppléant est désigné comme signataire en cas d'absence du maire.

Adoptée.

**2024-11-11-16 CHANGEMENT DE TARIFICATION POUR LA PLATEFORME DE GESTION DES ANTENNES**

**ATTENDU QUE** la plateforme qui permet de gérer les diverses antennes utilisées par la municipalité de Saint-Herménégilde pour la communication de divers sites deviendra payante en 2025;

**ATTENDU QUE** le coût sera approximatif de 30,00 \$ par antenne par année;

**ATTENDU QUE** la municipalité utilise deux (2) antennes;

**ATTENDU QUE** cette plateforme permet de gérer au quotidien le bon fonctionnement des antennes et l'application des mises à jour;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité accepte d'acquitter le coût annuel de l'utilisation de la plateforme qui permet de gérer les diverses antennes utilisées par la municipalité de Saint-Herménégilde pour la communication de divers sites.

Adoptée.

**2024-11-11-17 AVIS MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 341 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE NUMÉRO 282**

**AVIS DE MOTION** est donné conformément à l'article 445, du *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C-27-.1) par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust, qu'un règlement numéro 341 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle numéro 282 sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance du conseil municipal.

**DÉPÔT** par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust du projet de règlement numéro 341 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle numéro 282 qui sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance du conseil municipal.

**ATTENDU QUE** le projet de règlement a été déposé à la présente séance;

**ATTENDU QUE** le projet de règlement numéro 341 aura pour objet de modifier le règlement de gestion contractuelle numéro 282 afin d'ajouter les dispositions rendues obligatoires par la *Loi sur la fiscalité municipale* (projet de loi 39 et 57);

**ATTENDU QU'**une copie du présent projet de règlement a été transmise aux membres du conseil présents au plus tard 72 heures avant la séance à laquelle le présent projet de règlement doit être adopté et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture conformément à l'article 445, du *Code municipal du Québec*;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Simon Normandin et résolu à l'unanimité d'adopter le présent projet de règlement numéro 341 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle numéro 282.

Adoptée.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
De Saint-Herménégilde**



**2024-11-11-18 GESTION DU PATRIMOINE SAINT-HERMÉNÉGILDE DEMANDE SUBVENTION**

Ce point est reporté.

**2024-11-11-19 INSTALLATION D'UNE HOTTE COMMERCIALE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Monsieur le conseiller Mario St-Pierre déclare que le fait de voter à l'égard de la question soumise au conseil est susceptible de constituer un manquement à une règle prévue au code d'éthique et de déontologie des membres du conseil municipal. Monsieur le conseiller Mario St-Pierre confirme qu'il n'a pas participé et qu'il ne participera pas aux délibérations sur ce sujet, qu'il ne votera pas et qu'il ne tentera pas d'influencer le vote.

Monsieur le conseiller Mario St-Pierre quitte les délibérations de ce conseil à 19 h 15.

**ATTENDU QUE** les hottes des cuisinières au Centre communautaire ne sont pas conformes selon des normes des assurances incendie;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Herménégilde souhaite se conformer aux normes des assurances incendie pour la cuisson au Centre communautaire;

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu une offre de services d'A.J.R. inc., en date du 23 octobre 2024 pour l'installation d'une hotte, un ventilateur d'évacuation et une protection incendie au Centre communautaire au montant de 19 200,00 \$;

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **D'APPROUVER** l'offre de services présentée par A.J.R. inc., pour installation d'une hotte, un ventilateur d'évacuation et une protection incendie au Centre communautaire au montant de 19 200,00 \$.
- **D'AUTORISER** la direction générale à retenir pour et au nom de la municipalité de Saint-Herménégilde les services d'A.J.R. à cet effet.

Adoptée.

Monsieur le conseiller Mario St-Pierre se joint de nouveau aux délibérations de ce conseil à 19 h 16.

**2024-11-11-20 ADOPTION OFFRE DE SERVICES VÉRIFICATION COMPTEUR D'EAU ET SONDE DE NIVEAU**

**ATTENDU QUE** la municipalité doit procéder à la vérification annuelle de l'exactitude de mesure d'un débitmètre de distribution selon la demande du MAMH, par méthode ultrasonique;

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu une offre de SéCal Instruments inc. en date du 30 septembre 2024 pour la vérification annuelle du compteur d'eau et de la sonde de niveau au montant de 1 797,37 \$ plus taxes;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Fontaine et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **D'APPROUVER** l'offre de services présentée par SéCal Instruments inc. en date du 30 septembre 2024 pour la vérification annuelle du compteur d'eau et de la sonde de niveau au montant de 1 797,37 \$ plus taxes.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
De Saint-Herménégilde**



- **D'AUTORISER** la direction générale à retenir pour et au nom de la municipalité de Saint-Herménégilde les services de SéCal Instruments inc. à cet effet.

Adoptée.

**2024-11-11-21 DÉNEIGEMENT 773 CHEMIN DESAINDE**

Ce point est reporté.

**2024-11-11-22 ACHAT DE TABLES PLIANTES POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE**

**ATTENDU QUE** plusieurs tables sont abimées et que d'autres ont disparus au Centre communautaire, ne laissant que 23 tables en bon état;

**ATTENDU QU'**il est nécessaire d'avoir un minimum de 40 tables lors des locations au Centre communautaire;

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu une soumission de Direct-Chairs Canada pour 20 tables de banquet de 30x96" au prix de 4 288,57\$ tout inclus (taxes et transport);

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Simon Normandin **APPUYÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de procéder à l'acquisition de 20 tables de banquet de 30x96", de Direct-Chairs Canada, pour le prix de 4 288,57\$ tout inclus (taxes et transport).

Adoptée.

**2024-11-11-23 OFFRE DE SERVICES DE DÉNEIGEMENT BORNE SÈCHE RANG 2**

**ATTENDU QUE** la borne sèche située au coin du rang 2 et du chemin Crête fait partie du réseau de bornes pour le service incendie et qu'elle doit être déneigée durant l'hiver;

**ATTENDU QUE** cela requiert des équipements non compris dans le contrat de déneigement des routes;

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu une offre de services de monsieur Clément Crête pour le déneigement de la borne sèche sise au coin du rang 2 et du chemin Crête au montant de 250,00 \$;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité des membres présents:

- **D'APPROUVER** l'offre de déneigement de la borne sèche sise au coin du rang 2 et du chemin Crête pour la saison 2024-2025 et présentée par monsieur Clément Crête pour une somme de 250,00 \$.
- **D'AUTORISER** la direction générale à retenir pour et au nom de la municipalité de Saint-Herménégilde les services de monsieur Clément Crête à cet effet.

Adoptée.

**2024-11-11-24 ADOPTION BUDGET RÉGIE INCENDIE 2025**

**ATTENDU QUE** les municipalités de Coaticook, Dixville, Sainte-Edwidge-de-Clifton et Saint-Herménégilde ont conclues une entente concernant l'exploitation d'un service de protection incendie;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
De Saint-Herménégilde**



**ATTENDU QU'EN** vertu de la loi, le budget de la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook doit être adopté par résolution par au moins les deux tiers des municipalités membres;

**ATTENDU QUE** la Régie a soumis ses prévisions budgétaires pour l'année 2025;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Michel Fontaine **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Simon Normandin et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver le budget de l'année 2025 de la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook démontrant des revenus et des dépenses équilibrés de 633 897,44 \$ qui comporte une augmentation de  $\pm 15,34$  % par rapport à l'an dernier.

Adoptée.

**2024-11-11-25 ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR L'ACHAT D'UN CAMION-CITERNE**

**ATTENDU QUE** la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook entend procéder à l'achat d'un camion-citerne pour son service des incendies;

**ATTENDU QUE** la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook n'a pas les fonds requis pour les fins ci-haut mentionnées et doit aller en règlement d'emprunt;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Fontaine et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la Régie à adopter le règlement d'emprunt no 6-2 (2024) décrétant une dépense de 1 268 454 \$ pour l'achat d'un camion-citerne.

Adoptée.

**2024-11-11-26 ADOPTION DE L'OFFRE DE SERVICE DE LA FQM POUR L'ANALYSE DE LA CASERNE**

**ATTENDU QUE** la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook souhaite effectuer une analyse fonctionnelle de la caserne existante afin d'évaluer la conformité des installations aux nouvelles normes et pratiques en vigueur en matière de décontamination et opération;

**ATTENDU QUE** la Régie souhaite également analyser ses besoins actuels et futurs afin d'obtenir une étude comparative entre un scénario de rénovation, incluant un agrandissement au besoin, ou une construction neuve;

**ATTENDU QUE** la Régie sollicite les services en architecture de la FQM pour réaliser ces analyses et études;

**ATTENDU QUE** la FQM a déposé une offre de service à M. Benoit Sage, directeur de la Régie incendie de la région de Coaticook, au montant de 29 800,00 \$ plus taxes;

**ATTENDU QUE** la Régie sollicite une aide financière auprès des municipalités qu'elle dessert;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Michel Fontaine **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité accepte de défrayer sa part des coûts selon les mêmes propositions que la quote-part établie pour le service incendie.

Adoptée.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
De Saint-Herménégilde



**2024-11-11-27 ADOPTION BUDGET RIGDSC 2025**

**ATTENDU QUE** la municipalité est membre de la Régie Intermunicipale des Déchets Solides de la Région de Coaticook (RIGDSC);

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration de la RIGDSC a adopté le budget 2025 au montant de de 3 570 053,44 \$, ainsi que les tarifs applicables pour 2025;

**ATTENDU QUE** les municipalités membres sont invitées à adopter une résolution, lesdites prévisions et les tarifs pour l'année 2025, comme le prévoit le Code municipal;

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Simon Normandin et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver les prévisions budgétaires ainsi que la tarification pour l'année 2025 soumises par la Régie Intermunicipale des Déchets Solides de la Région de Coaticook (RIGDSC).

Adoptée.

**2024-11-11-28 OFFRE DE SERVICES STATION DE LAVAGE**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu une offre de services de Marie-Christine Picard pour l'évaluation des coûts d'aménagement d'une station de lavage d'embarcations et d'une descente de bateaux, au montant de 2 950,00 \$, plus les taxes applicables;

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'offre de services de Marie-Christine Picard pour l'évaluation des coûts d'aménagement d'une station de lavage d'embarcations et d'une descente de bateaux, au montant de 2 950,00 \$, plus les taxes applicables.

Adoptée.

**2024-11-11-29 RÉGIE INCENDIE DE COATICOOK**

Monsieur le conseiller Michel Fontaine indique que la prochaine rencontre se tiendra le 18 novembre.

**2024-11-11-30 RÉGIE RIGDSC ET HYGIÈNE DU MILIEU**

Monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust indique que la prochaine rencontre se tiendra le 13 novembre.

**2024-11-11-31 FORÊT HEREFORD**

Monsieur le maire Steve Lanciaux indique que la prochaine rencontre se tiendra la semaine prochaine et que la construction de la tour n'est pas encore débutée.

**2024-11-11-32 LOISIRS**

Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin indique que le 2 novembre, s'est tenu la 1<sup>ère</sup> édition du tournoi de poches, 46 équipes s'étaient inscrites.

La fête de Noël se tiendra le 1<sup>er</sup> décembre, pour les enfants de 0 à 10 ans, sur inscription.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
De Saint-Herménégilde**



**2024-11-11-33 FAMILLE**

Monsieur le conseiller Simon Normandin n'a rien à ajouter, suite aux énoncés de madame la conseillère Marie-Soleil Poulin.

**2024-11-11-34 CULTURE**

Monsieur le conseiller Michel Fontaine indique qu'il n'y a toujours pas eu de rencontre.

**2024-11-11-35 LACS ET COURS D'EAU**

Monsieur le conseiller Robin Cotnoir indique qu'il y aura une rencontre avec les représentants de l'APELL le 25 novembre et qu'il y a eu une rencontre avec l'Association Lac Wallace.

Mario St-Pierre mentionne qu'il y aura une rencontre pour l'étude sur la station de lavage de bateaux.

**2024-11-11-36 DIVERS**

Rien à mentionner.

**2024-11-11-37 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Toutes les questions ont été répondues.

**2024-11-11-38 AUTRES SUJETS**

La prochaine session régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde se tiendra le lundi 9 décembre 2024 à 19 h 00.

**2024-11-11-39 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin propose la levée de l'assemblée à 19 h 59.

  
\_\_\_\_\_  
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

  
\_\_\_\_\_  
Maire

Je, Steve Lanciaux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.